

Malgré le problème de la salle des fêtes, Conchil-le-Temple avance à grand pas

samedi 09.05.2009, 04:48 - La Voix du Nord



Alain Delorme a hérité du lourd dossier de la salle des fêtes, peu utilisée en raison des nuisances sonores.

| LES PROJETS DES MAIRES |

Quarante associations, un boom de sa population, l'Internet à 18 mégas... la commune de Conchil-le-Temple est en train de devenir une véritable petite ville. Mais la maîtrise de ce développement, bien que sources de nombreux projets, constitue un enjeu de taille pour le nouveau maire, Alain Delorme.

PAR DAVID SAGOT

Le maire.- Âgé de 62 ans, Alain Delorme est maire depuis mars. Il a été élu conseiller en 1983, puis 1er adjoint en 2006. À la tête de la mairie, il a pris la succession de Pierre Beaurain, devenu premier magistrat après le décès de Bernard Eeckhout, en août 2005. Marié et père d'un enfant, il est né à Conchil-le-Temple. Cet ex-dirigeant d'une société de travaux agricoles occupe les fonctions de premier magistrat et la vice-présidence de la communauté de communes Opale Sud, chargé de l'assainissement.

Explosion démographique.- La population de la commune est passée de 700 habitants en 2002 à un millier en 2009. D'où le souci pour le maire de « *maîtriser ce développement* », c'est-à-dire veiller à ce que les nouvelles constructions à venir s'intègrent parfaitement dans le paysage. « *On ne veut plus de gros ensembles. On a encore quatre lotissements en construction. C'est très bien, je m'en félicite. Mais il serait désormais raisonnable de faire une pause* », insiste le premier magistrat. Un Plan local

d'urbanisme (PLU) est en cours de révision et devrait, être opérationnel fin 2009. Pour l'heure cette hausse record de population n'a pas eu d'incidence sur la fréquentation dans les écoles de la commune. « *On va quand même devoir agrandir la cantine et remettre aux normes les cuisines* », souligne le maire, pour qui ce projet, qui devrait coûter près de 150 000 E, permettra de ne faire qu'un seul service.

Nouveau cimetière.- Autre projet important, celui d'un nouveau cimetière, d'environ 3 000 m², situé à côté de l'ancien (qui est plein) et doté d'un nouveau parking. La commune devra déboursier près de 100 000 E sur ce dossier qui, le promet Alain Delorme, sera mené à son terme cette année.

450 000 euros pour l'église.- L'un des autres gros morceaux du mandat d'Alain Delorme et de son équipe est la rénovation de la toiture de l'église et de son clocher. « *Cela coûtera 450 000 E, mais nous aurons des subventions de la Région et du FARDA (Fonds d'aménagement rural et de développement agricole)*, souligne le premier magistrat. *Il pleut à l'intérieur de l'église. Il faudra bien faire quelque chose. Notre église reste un lieu de rencontres.* »

Le problème de la salle des fêtes.- La salle des fêtes de la commune est également un lieu de rencontres et pose tout autant de problèmes à la commune. Suite à des plaintes du voisinage, pour tapage nocturne, la mairie y avait engagé d'importants travaux d'isolation sonore en 2005. « *On en a eu pour 150 000 E. Mais cela n'a pas suffi* », déclare Alain Delorme. Des mesures réalisées à l'extérieur de la salle, lorsque celle-ci accueille une manifestation avec de la musique amplifiée, ont effectivement conclu que la structure n'était toujours pas dans les clous de la loi, il est vrai extrêmement restrictive en France. « *Et même si nous faisons de nouveaux travaux, nous ne serions pas certains de ne plus avoir de plaintes, avec les claquements de portes de voiture et les gens qui parlent à l'extérieur lorsqu'ils sortent pour fumer une cigarette* », affirme Alain Delorme, qui, ne sachant trop ce qu'il faut faire, déplore le manque à gagner pour la commune et ses associations.

Quarante manifestations par an.- Les associations, parlons-en ! Le maire n'est pas peu fier du dynamisme de celles-ci. « *Grâce à elles, nous avons environ quarante manifestations par an* », annonce-t-il, tout en regrettant que certains nouveaux habitants ne s'investissent pas autant que les anciens. Mais cela viendra peut-être, qui sait.

Nouvelles technologies.- Concernant les nouvelles technologies, les habitants, grâce à un tout nouveau dispositif de fibre optique, peuvent se targuer d'avoir des connexions à un débit de 18 mégas. Et le maire n'a pas connaissance de zones blanches en matière de téléphonie mobile.

Satellique de la médiathèque berckoise : ouverture en 2011.- Conchil est grandement impliquée dans le projet de médiathèque intercommunale de la communauté de communes Opale Sud. « *On aura un satellite de la médiathèque, qui devrait être située en face de l'actuelle poste* », souligne le premier magistrat. Le satellite, pourvu en disques, DVD et livres, remplacera, logiquement, la bibliothèque municipale, Les locaux de celle-ci seront donc libérés et accueilleront ceux de la future Maison des associations. Ce projet nécessitera des travaux d'un montant estimé à environ 10 000 E. Le chantier devrait commencer courant 2010 pour se terminer au second semestre 2011. •

La population de la commune vient d'atteindre un niveau historique : 580 en 1962, 698 en 1975, 792 en 1990 et donc, très précisément, 932 au dernier recensement en 2006. Ce dynamisme démographique

s'accompagne d'un dynamisme associatif (confère la Fête au Village de l'ASCOTE, qui réuni des centaines de personnes mi-juillet) et économique. Conchil-le-Temple compte ainsi 17 commerces, trois campings et le fameux village vacances Le Village de la vache verte, qui emploie 23 employés à l'année.

Repères

Repères

La population de la commune vient d'atteindre un niveau historique : 580 en 1962, 698 en 1975, 792 en 1990 et donc, très précisément, 932 au dernier recensement en 2006. Ce dynamisme démographique s'accompagne d'un dynamisme associatif (confère la Fête au Village de l'ASCOTE, qui réuni des centaines de personnes mijuillet) et économique. Conchil-le-Temple compte ainsi 17 commerces, trois campings et le fameux village vacances Le Village de la vache verte, qui emploie 23 employés à l'année.



Réagissez

- Nom d'utilisateur :
- Mot de passe :
- [pas encore inscrit ?](#)
- Rédigez votre commentaire (1000 caractères max.):
- [Quelques règles de bonne conduite avant de réagir](#)
-

Les opinions émises par les internautes n'engagent que leurs auteurs. La Voix du Nord Multimédia se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre la diffusion de tout commentaire dont le contenu serait susceptible de porter atteinte aux tiers ou d'enfreindre les lois et règlements en vigueur, et décline toute responsabilité quant aux opinions émises, qui n'engagent que leurs auteurs.

«Mai 2009»

- L
- M
- M
- J
- V
- S
- D
-
-
-
-

- [01](#)
- [02](#)
- [03](#)

- [04](#)
- [05](#)
- [06](#)
- [07](#)
- [08](#)
- [09](#)
- [10](#)

- [11](#)
- [12](#)
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17

- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24

- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31

Rechercher sur les sites du Groupe Voix du Nord

Tous les documents Photos Vidéos Audio

Tous nos sites

- - Sites du Groupe Voix du Nord :
 - [Groupe Voix du Nord](#)

- [Groupe Rossel](#)

- Actualité :

- [La Voix du Nord](#)

- [Sports avec La Voix des Sports](#)

- [Economie avec lavoixeco.com](#)

- [Lille Plus](#)

- [Nord Eclair](#)

- [Nord Littoral](#)

- [La Semaine dans le Boulonnais](#)

- [L'Avenir de l'Artois](#)

- [L'Echo de la Lys](#)

- [Le Journal de Montreuil](#)

- [Le Réveil de Berck](#)

- [Les Echos du Touquet](#)

- Télévision :

- [Wéo - La Télé Nord-Pas de Calais](#)

- Loisirs :

- [Sorties & loisirs avec Maville.com](#)

- [Blogs avec Nord Blogs](#)

- Petites annonces :

- [Annonces immobilières avec La Voix Immo](#)

- [Offres d'emploi avec La Voix Emploi](#)

- [Annonces auto avec La Voix Auto](#)

- [Offres de stages avec Nord Stages](#)

- [Marchés publics avec Legannonces](#)

- [Cession-acquisition avec NordPme](#)

- [La Voix L'Etudiant](#)

- Publicité :

- [Annonceurs, découvrez nos solutions publicitaires](#)